



COMMISSION MAPA MAIRIE DE BASSAN DU 18 JUIN 2026

MARCHE PUBLIC EN PROCEDURE ADAPTEE

Travaux de REHABILITATION de la TOITURE de l'ECOLE de BASSAN

Réf. : MAPA 2026-10

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES ET PROCES-VERBAL

PRESENTATION DU MARCHE ET DE LA PROCEDURE

1. Objet de la consultation

La présente procédure adaptée concerne les travaux de réhabilitation de la toiture de l'école de Bassan :
Charpente bois, couverture tuiles
Etanchéités horizontales.
Evacuations des EP.

La toiture a fait l'objet d'un diagnostic structurel dans l'optique de vérifier la capacité de cette dernière à supporter la mise en place des panneaux photovoltaïques. Les conclusions ont mis évidence la nécessité de renforcer la charpente.

En complément, afin de mettre la charpente en adéquation avec l'avis technique fourni en annexe au CCTP de pose des panneaux photovoltaïques, des dispositions particulières sont à prévoir.

LIEU D'EXECUTION :

Groupe scolaire
6 Rue des écoles
34290 Bassan

INTERVENANTS :

MAITRE D'OUVRAGE :

Mairie de Bassan
17, chemin Neuf
34290 BASSAN

MOE : ACEB M. Boris CABEZAS

11 rue des Garrigues, 34710 Lespignan
0645795879

b.cabezas@be-aceb.fr

BCT : DEKRA M. SOLOMIAC

Le Forum - Avenue du Forum - 11100 NARBONNE

Tel : 04 68 27 89 40

Port. : 07 88 47 20 04

christophe.solomiac@dekra.com

CSPS : DEKRA M. DOUCET

725 rue Louis Lépine – Le Millénaire – 34000 MONTPELLIER

05 34 47 81 49 / 06 12 26 02 77

frederic.doucet@dekra.com

A titre indicatif, le marché devrait commencer à partir du 6 juillet 2026.

L'analyse technique des offres a été réalisée par M. Boris CABEZAS

NOMENCLATURE ACHAT :

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45261910-6	Réparation de toiture
45261211-6	Travaux de couverture de toiture
45261100	Travaux charpente bois

2. Forme de la consultation

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° et suivants du Code de la commande publique

3. Décomposition de la consultation

Les prestations n'ont pas été alloties par le MOE qui a réalisé le CCTP

Il s'agit de marché public ORDINAIRE à prix global forfaitaire.

4. Durée et délais d'exécution du marché

L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification valant OS (démarrage prévu le 22 juin 2026 par 2 semaine de préparation, puis les travaux démarreront le 6 juillet 2026 pour une durée maximale de 6 semaines).

La durée d'exécution est de 2 MOIS maximum (compris préparation) à partir de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer les travaux

La fin du chantier est prévue au plus tard le 14 août.

Conformément à l'article 13.3 du CCAG Travaux, la durée du marché peut être prolongée en cas de force majeure.

5. Procédure

- Envoi publicité le 22/05/2026 au BOAMP JO n° 26-50 841 (publication 22/05 à 12h45)
+ mise en ligne sur la plateforme mairie BASSAN sur AWS
- Date limite réception des offres : vendredi 12/06/2026 à 12h00
- Ouverture des offres : 12/06/2026 à partir de 12h00
- Analyse des candidatures par Christine PUECH
- Nombre d'entreprises ayant retiré le DCE sur la plateforme de dématérialisation de la commune de Bassan : 17 retraits authentifiés sur AWS

- Nombre de plis reçus dans les délais : **4 sous format électronique sur AWS.**
- Nombre de plis reçus hors délai : 0
- Durée de validité des offres : 90 jours

PLIS OFFRES REÇUES :

Registre des plis déposés de façon dématérialisée sur la plateforme AWS et téléchargés le 12 juin à 12h10 :

Pli n°	Date dépôt	Raison sociale	Contact	Adresse	CP/ville	MAIL
1	11/06/2026 à 11:40	CORRECHER	M. CORRECHER	24 RUE DU LIBRON	34450 VIA	coordination.correcher@gmail.com
2	12/06/2026 à 10:34	SOCIETE BITERROISE D'ETANCHEITE	M. LOURIAC	17 AV DES CISTES	34420 VILLENEUVE-LES-BEZIERS	s.b.e@outlook.fr
3	12/06/2026 à 10:37	BATITEK	Sophie SIMON	2 RUE DES DECURIONS	34170 CASTELNAU-LE-LEZ	batitek34@gmail.com
4	12/06/2026 à 11H54	MIDI AQUITAINE	Maxime DULON	10 IMP VITRY	31000 TOULOUSE	maxime.dulon@midi-aquitaine.com

PENDANT LA CONSULTATION :

5 questions sur le CCTP ont été posées pendant la consultation via AWS et la commune de Bassan avec l'aide du MOE y a répondu dans les délais impartis via AWS.

ANALYSE DES CANDIDATURES

Les candidatures ont été examinées conformément aux dispositions des articles R2144-1 à R2144-7 et R.2161-4 du code de la commande publique, au regard des capacités économiques et financières, des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ont fourni :

- La lettre de candidature DC 1 qui inclue la déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1; L. 2141-2; L.2141-3; L. 2141-4; L.2141-5; L.2141.7 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Extrait K, un extrait K bis, un extrait D1 ou, à défaut, d'un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat, attestant de l'absence de cas d'exclusion
- Si l'entreprise est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat, à savoir pour ce marché :

- Déclaration du candidat DC2 dûment complétée et y adjoindre :
 - Références de prestations similaires de moins de trois ans,
 - Attestation de qualification professionnelle,

- Quatre certificats de moins de cinq ans de date délivrés par les hommes de l'art et concernant les travaux analogues à ceux envisagés,
- Attestation d'assurance, responsabilité civile et décennale,

Chacune des références ou qualifications précitées pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir celles délivrées par les organismes de leur état d'origine (avec traduction en français).

A l'issue de cette phase, les candidats présentent les capacités nécessaires au vu des renseignements demandés dans le règlement de la consultation.

Les capacités techniques, financières et professionnelles sont suffisantes.

BUDGET PREVISIONNEL

Le montant prévisionnel pour ce marché (selon l'étude du MOE ACEB s'élève à : **155 000 € HT**)

CONFORMITE DES OFFRES

La conformité des offres a été examinée selon les articles R 2152-1 et R 2152-2 du code de la commande publique.

L'offre de chaque candidat devait être constituée des pièces suivantes dûment remplies, tamponnées, signées et **respectera obligatoirement le canevas suivant (1 fichier par pièce)** :

1. **L'Acte d'Engagement (AE)** accompagné de la répartition des travaux lorsque les entreprises sont en groupement. **(Sous format PDF)**.
2. Le soumissionnaire indiquera dans son offre la part du marché qu'il a l'intention de sous-traiter à des tiers conformément à l'article R.2151-13 du code de la commande publique
3. **La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F) (Sous format Excel et format PDF)**
4. **Le cadre de réponse du Mémoire technique** contenant l'ensemble des éléments permettant d'apprécier la valeur technique de l'offre (sur support fourni en pièce 8 du DCE) **Sous format Word et format PDF**
5. **LE PLANNING** détaillé (notification prévue le 19 juin)
6. **Le PPSPS**
7. **Attestations d'assurances à jour**

L'acheteur vérifie que les offres qui n'ont pas été éliminées en application de l'article R 2152-2 (hors délai) du Code de la Commande Publique sont régulières, acceptables et appropriées.

Une **offre irrégulière** est une offre qui ne respecte pas les exigences formulées dans les documents de la consultation notamment parce qu'elle est incomplète, ou qui méconnaît la législation applicable en matière sociale et environnementale.

- Une **offre inacceptable** est une offre dont le prix excède les crédits budgétaires alloués au marché public tels qu'ils ont été déterminés et établis avant le lancement de la procédure.

Une **offre inappropriée** est une offre sans rapport avec le marché public parce qu'elle n'est manifestement pas en mesure, sans modification substantielle, de répondre au besoin et aux exigences de l'acheteur formulées dans les documents de la consultation.

RAPPEL DES CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

6. Critères de jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Les sous critères sont indiqués dans le cadre de réponse technique et pondérés également :

Critères	Pondération
1-Valeur technique <i>suivant le cadre de mémoire technique fourni dans le DCE</i>	60 points
A Méthodologie et organisation du chantier	20 points
B-Moyens humains dédiés et qualification	10 points
C- Qualité Moyens techniques, matériaux et fournitures pour ce chantier	10 points
D- Optimisation du délai d'exécution	15 points
E Protection de l'environnement et développement durable/RSE	5 points
2-Prix des prestations	40 points

Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100.

Méthode de notation retenue :

1- **Valeur Technique de l'offre (pondérée à 60%) :**

Les sous-critères de la valeur technique sont pondérés comme indiqué ci-dessus (voir le cadre de réponse fourni par la mairie et les questions posées : à remplir obligatoirement sous peine de se voir noter à zéro) :

Modalités de notation de la valeur technique :

L'évaluation de chaque SOUS CRITERE du cadre de réponse technique se fera sur la base suivante :

Aucun renseignement	soit : 0 point
Insuffisant	soit : 1/5 des points
Correct	soit : 2/5 des points
Satisfaisant	soit : 3/5 des points
Très satisfaisant	soit : 4/5 des points
Parfaitement adapté	soit : le total des points

Le nombre de pages de ce mémoire est limité à 20 pages maximum hors annexes (fiches techniques et planning, CV). En cas de dépassement : l'analyse du mémoire technique se terminera à la page 20. Toute information au-delà de la page 20 ne sera pas prise en compte dans la notation.

2- Prix pondéré à 40% (sur la base du PGF de l'acte d'engagement)

Le critère prix sera noté selon la méthode des écarts en valeur relative.

40 points seront attribués au candidat dont l'offre de prix est la moins disante.
La note pour les autres offres est calculée ainsi

$$\text{Note} = \frac{40 \times \text{Prix de l'offre la moins disante}}{\text{Prix de l'offre}}$$

ANALYSE DES OFFRES

(VOIR EN ANNEXE les Tableaux d'Analyse des Offres détaillés (TAO), réalisés par ACEB sur le cadre fourni par la mairie, commenté en Commission MAPA qui émettra un avis le 18 juin 2026, à valider par le pouvoir adjudicateur (le maire) qui est habilité par délibération du Conseil Municipal du 9 juin (qui a voté le RI de la commande publique de la commune de BASSAN).

I/ Analyse de la VALEUR TECHNIQUE :

ENTREPRISES	MIDI AQUITAINE	BATITEK	SBE	CORRECHER
<u>CRITERES</u>				
A- Méthodologie et organisation du chantier 20 points	Satisfaisant 12 points	Moyen 8 points	Satisfaisant 12 points	Très Satisfaisant 16 points
B -Moyens humains dédiés, qualification 10 points	Satisfaisant 6 points	Satisfaisant 6 points	Satisfaisant 6 points	Très Satisfaisant 8 points
C- Qualité Moyens techniques, matériaux et fournitures pour ce chantier 10 points	Très Satisfaisant 8 points	Satisfaisant 6 points	Très Satisfaisant 8 points	Très Satisfaisant 8 points
D- Optimisation du délai d'exécution 15 points	Satisfaisant 9 points	Très Satisfaisant 12 points	Moyen 6 points	Très Satisfaisant 12 points
E- Protection de l'environnement et développement durable/RSE 5 points	Très Satisfaisant 4 points	Satisfaisant 3 points	Très Satisfaisant 4 points	Très Satisfaisant 4 points
Note technique totale / 60	39	35	36	48
Classement note technique	2	4	3	1

EXPLICATIONS (analyse du MOE) résumé des forces et faiblesse de chaque offre :

MIDI AQUITAINE présente un dossier technique qui est satisfaisant, le planning nécessaire à la réussite du projet est respecté. La méthode est détaillée et en adéquation sans présentation du PIC (plan installation chantier). Les effectifs sont conformes mais non contextualisé (pas de CV fournis). Les Fiches techniques sont transmises.

BATITEK a présenté sommairement sa méthode de travail sans présentation par poste, de même que les fournitures utilisées. Le planning présenté est conforme avec une liste de personnel non nominative.

SBE présente un dossier technique qui est satisfaisant mais ne respecte pas le planning nécessaire à la réussite du projet. La méthode est détaillée et en adéquation sans présentation du PIC. Les effectifs sont conformes mais non contextualisé (pas de CV). Les Fiches techniques sont transmises.

CORRECHER

Offre la plus détaillée et complète notamment : son offre est classée 1^{ère}.

L'entreprise Correccher a détaillé sa méthode avec un plan d'installation.

Elle présente des effectifs avec CV en adéquation avec la tenue du chantier en présentant des garanties de respect des délais (voir planning et équipe supplémentaire si besoin).

Les fournitures sont détaillées avec engagement d'approvisionnement dans les délais et en adéquation avec les besoins. L'entreprise a produit toutes les FT qui sont conformes au CCTP (fiches techniques).

2 / Analyse du PRIX :

	MIDI AQUITAINE	BATITEK	SBE	CORRECHER
Montant PGF € HT	102 838,99	109 994,15	111 340	90 509,45
Note prix sur 40	35.20	32.91	32.52	40.00
Classement note prix	2	3	4	1

OBSERVATIONS : L'entreprise classée 1^{er} CORRECHER propose effectivement le prix le plus bas (12 329.54 euros de moins que l'offre classée 2^{ème}) mais après analyse comparative des DPGF, la formation du prix global forfaitaire apparaît cohérente.

Les offres des entreprises classées, 2 ou 3 ou 4 sont notamment plus chères : **(en complément voir l'analyse du prix dans le TAO du prix et détail sur les écarts de prix des postes principaux de la décomposition du prix global forfaitaire (DPGF)).**

3 SYNTHESE de l'ANALYSE :

	MIDI AQUITAINE	BATITEK	SBE	CORRECHER
Note technique / 60	39,00	35,00	36,00	48,00
Montant FORFAIT en Euros HT //	102 838,99	109 994,15	111 340	90 509,45
Note prix /40	35,20	32,91	32,52	40,00
Note générale/ 100	74,20	67,91	68,52	88,00
Classement	2	4	3	1

A l'issue de l'analyse, c'est l'offre de l'entreprise **CORRECHER** qui apparaît avec la note de 88 sur 100, comme économiquement la plus avantageuse : très satisfaisante techniquement et financièrement.

Les moyens pour la mise en œuvre du chantier sont bien décrits et les moyens humains engagés doivent permettre de maîtriser les délais d'exécution : délai de livraison des matériaux, période de préparation du chantier de 2 semaines à compter du 22 juin ; démarrage le lundi 6 juillet pour une fin de chantier annoncée le 14 août.

Il est proposé à la commission MAPA d'entériner ce classement

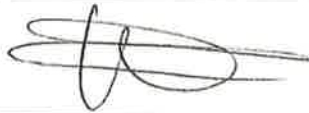
4 CONCLUSION : avis de la commission MAPA

La Commission propose de retenir l'offre de l'entreprise **CORRECHER** classée première avec la note globale de 88 sur 100, pour un Prix Global forfaitaire de 90 509,45 € HT et 108 611 € TTC.

Au global le budget attribué est bien inférieur au budget prévisionnel qui était pour mémoire de 155 000 € HT soit une économie réalisée de 64 490,55 € HT, de l'ordre de 41,6 % grâce à la mise en concurrence.

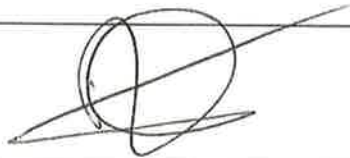
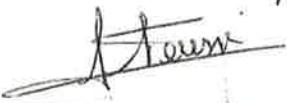
Signature du secrétariat de la commande publique (Mairie de Bassan)

A BASSAN, le 18 juin 2026

Carole HUGUES	COMPTABLE	
---------------	-----------	--

Signature des membres et du président de la C MAPA

A BASSAN, le 18 juin 2026

M. Michel SANCHEZ	Maire Président de la Commission	
Mme Christine PUECH	Membre titulaire de la Commission Adjointe - Commande Publique	
Mme Sylvie FITOUSSI	Membre titulaire de la Commission	
Mme Marie Agnès SCHERRER	Membre titulaire de la Commission	
M. Philippe BERTRAND	Membre titulaire de la Commission	
M. Olivier STROOBANTS	Membre titulaire de la Commission	

Validation du Représentant du Pouvoir Adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur valide la proposition faite par la CMAPA ce jour :

A BASSAN.....

Le. JEUDI 18 JUIN 2026 19H.....

Michel SANCHEZ, Maire de BASSAN



Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le

ID : 034-213400252-20260708-2026_060_0807-DE